

**Assemblée générale
Conseil de sécurité**

Distr. générale
16 novembre 2001
Français
Original: anglais

Assemblée générale
Dixième session extraordinaire d'urgence
Point 5 de l'ordre du jour
Mesures illégales prises par Israël
à Jérusalem-Est occupée et dans le reste
du territoire palestinien occupé

Conseil de sécurité
Cinquante-sixième année

Lettres identiques datées du 15 novembre 2001, adressées
au Secrétaire général et à la Présidente du Conseil de sécurité
par l'Observateur permanent de la Palestine
auprès de l'Organisation des Nations Unies

Aujourd'hui, un peu après minuit (heure de Palestine), les forces d'occupation israéliennes ont encore effectué une incursion dans une zone se trouvant sous le contrôle total de l'Autorité palestinienne, causant mort et destruction et semant la peur et la terreur au plus profond de la nuit. Utilisant des chars, des véhicules blindés de transport de troupes et des bouteurs, les forces d'occupation israéliennes ont effectué un raid sur le camp de réfugiés de Khan Yunis dans la bande de Gaza, tuant un Palestinien, Suheil Abu Saleh, et blessant 15 autres personnes. Pendant cette incursion, les forces d'occupation ont également démoli deux maisons au bouteur et gravement endommagé au moins sept autres maisons au moyen de chars et de tirs de mitrailleuses, laissant de nombreuses familles palestiniennes sans abris. De même, deux autres incidents violents ont eu lieu aujourd'hui au cours desquels les forces d'occupation israéliennes ont blessé trois personnes lorsqu'elles ont ouvert le feu à Rafah dans la bande de Gaza et ont lancé un raid sur le village palestinien de Shawawreh, près de Bethléem, où elles ont enlevé huit Palestiniens.

Cette dernière incursion par Israël, puissance occupante, a lieu au moment où ses forces continuent de réoccuper des parties de deux villes palestiniennes, Jenin et Tulkarem, qu'elles avaient saisies et réoccupées au cours des semaines écoulées. En fait, aujourd'hui, elles ont fait pénétrer encore plus de chars beaucoup plus en profondeur dans Tulkarem. De plus, le retrait israélien de la ville palestinienne de Ramallah a, en réalité, été suivi d'une intensification du siège autour de la ville, l'isolant des villes et villages environnants et rendant la vie très difficile à la population palestinienne dans la région, notamment en ce qui concerne la liberté de circulation des personnes et des biens. Ce problème qui continue de se poser, avec ses nombreuses ramifications socioéconomiques graves, a caractérisé la situation qui prévaut dans le territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem, du fait de la poursuite du siège et des bouclages israéliens.



Parallèlement, les forces d'occupation israéliennes ont continué de procéder à des exécutions extrajudiciaires et assassinats de Palestiniens, ajoutant à la liste des crimes de guerre commis par la puissance occupante. Depuis la dernière lettre que je vous ai adressée, au moins cinq autres Palestiniens ont été assassinés par les forces d'occupation. En outre, des civils palestiniens ont été tués presque quotidiennement du fait de l'usage excessif et sans discrimination de la force par l'armée israélienne contre le peuple palestinien. Cette tragique réalité ressort bien de l'annexe à la présente lettre qui contient le nom des martyrs palestiniens tués au cours des deux dernières semaines. Ces meurtres, ainsi que les actions susmentionnées, constituent de nouveaux crimes de guerre et actes de terrorisme d'État commis par la puissance occupante et pour lesquels elle doit répondre.

La lettre que je vous adresse ici vient à la suite des 78 lettres que nous vous avons déjà envoyées du 29 septembre 2000 au 1er novembre 2001 au sujet de la situation de crise grave qui perdure dans le territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem (A/55/437-S/2000/930; A/55/450-S/2000/957; A/55/466-S/2000/971; A/55/474-S/2000/984; A/55/490-S/2000/993; A/ES-10/39-S/2000/1015; A/ES-10/40-S/2000/1025; A/ES-10/42-S/2000/1068; A/ES-10/43-S/2000/1078; A/ES-10/44-S/2000/1093; A/ES-10/45-S/2000/1104; A/ES-10/46-S/2000/1107; A/ES-10/47-S/2000/1116; A/ES-10/48-S/2000/1129; A/ES-10/49-S/2000/1154; A/ES-10/50-S/2000/1173; A/ES-10/51-S/2000/1185; A/ES-10/52-S/2000/1206; A/ES-10/53-S/2000/1247; A/ES-10/54-S/2001/7; A/ES-10/55-S/2001/33; A/ES-10/56-S/2001/50; A/ES-10/57-S/2001/101; A/ES-10/58-S/2001/131; A/ES-10/59-S/2001/156; A/ES-10/60-S/2001/175; A/ES-10/61-S/2001/189; A/ES-10/64-S/2001/209; A/ES-10/65-S/2001/226; A/ES-10/66-S/2001/239; A/ES-10/67-S/2001/255; A/ES-10/68-S/2001/284; A/ES-10/69-S/2001/295; A/ES-10/70-S/2001/304; A/ES-10/71-S/2001/314; A/ES-10/72-S/2001/332; A/ES-10/75-S/2001/352; A/ES-10/76-S/2001/372; A/ES-10/79-S/2001/418; A/ES-10/80-S/2001/432; A/ES-10/81-S/2001/447; A/ES-10/82-S/2001/463; A/ES-10/83-S/2001/471; A/ES-10/84-S/2001/479; A/ES-10/85-S/2001/486; A/ES-10/86-S/2001/496; A/ES-10/87-S/2001/504; A/ES-10/88-S/2001/508; A/ES-10/89-S/2001/544; A/ES-10/90-S/2001/586; A/ES-10/91-S/2001/605; A/ES-10/92-S/2001/629; A/ES-10/93-S/2001/657; A/ES-10/94-S/2001/669; A/ES-10/95-S/2001/686; A/ES-10/96-S/2001/697; A/ES-10/97-S/2001/708; A/ES-10/98-S/2001/717; A/ES-10/99-S/2001/742; A/ES-10/100-S/2001/754; A/ES-10/101-S/2001/783; A/ES-10/102-S/2001/785; A/ES-10/103-S/2001/798; A/ES-10/104-S/2001/812; A/ES-10/105-S/2001/814; A/ES-10/107-S/2001/821; A/ES-10/108-S/2001/826; A/ES-10/111-S/2001/880; A/ES-10/112-S/2001/918; A/ES-10/114-S/2001/928; A/ES-10/115-S/2001/932; A/ES-10/116-S/2001/941; A/ES-10/117-S/2001/971; A/ES-10/118-S/2001/989; A/ES-10/119-S/2001/991; A/ES-10/121-S/2001/1007; A/ES-10/122-S/2001/1024; et A/ES-10/123-S/2001/1036). J'ai le regret de vous informer que depuis ma dernière lettre, datée du 1er novembre 2001, les forces israéliennes d'occupation ont encore tué 19 Palestiniens. (Le nom des martyrs en question figure dans l'annexe à la présente lettre.) Cela porte à 761 le nombre total de Palestiniens martyrs qui ont été tués depuis le 28 septembre 2000. En outre, le nombre de Palestiniens blessés, dont beaucoup gravement, par les forces d'occupation continue aussi d'augmenter.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document de la dixième session extraordinaire

d'urgence de l'Assemblée générale, au titre du point 5 de l'ordre du jour, et du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,
Observateur permanent de la Palestine
auprès de l'Organisation des Nations Unies
(*Signé*) Nasser **Al-Kidwa**

**Annexe aux lettres identiques datées du 15 novembre 2001,
adressées au Secrétaire général et à la Présidente du Conseil
de sécurité par l'Observateur permanent de la Palestine
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

**Nom des Palestiniens tués par les forces d'occupation israéliennes
dans le territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem*
(du samedi 3 novembre au jeudi 15 novembre 2001)**

Samedi 3 novembre 2001

Salah Al-Ghazaly

Dimanche 4 novembre 2001

Hatem Al-Showaiky

Lundi 5 novembre 2001

1. Abdel Nasser Jamal Hadeeb
2. Sa'eed Mahmoud Abu Shmees

Mardi 6 novembre 2001

1. Iyad Odeh Al-Khatib
2. Ali Ibrahim Abu Hijlah
3. Jamal Maloh
4. Majdy Mousa Al-Tayeb
5. Ekremah Esteetah

Mercredi 7 novembre 2001

1. Mohammed Fathi Kaskeen
2. Eissa Al-Dababsah

Jeudi 8 novembre 2001

1. Sabri Mohammed Ghanem
2. Mousa Mohammed Abu Aya'a

Lundi 12 novembre 2001

1. Mohammed Yussef Hamad Rehan
2. Omar Fahs Abu Zeid
3. Ahmed Abed Abu Mustafa (13 ans)

Mardi 13 novembre 2001

Wafaa Asa'd Mohammed Naseef

* Au total, les forces d'occupation israéliennes ont fait, depuis le 28 septembre 2000, 761 martyrs palestiniens.

Mercredi 14 novembre 2001

Mohammed Khairy Fatah Al-Zibn

Jeudi 15 novembre 2001

Suheil Abu Saleh
